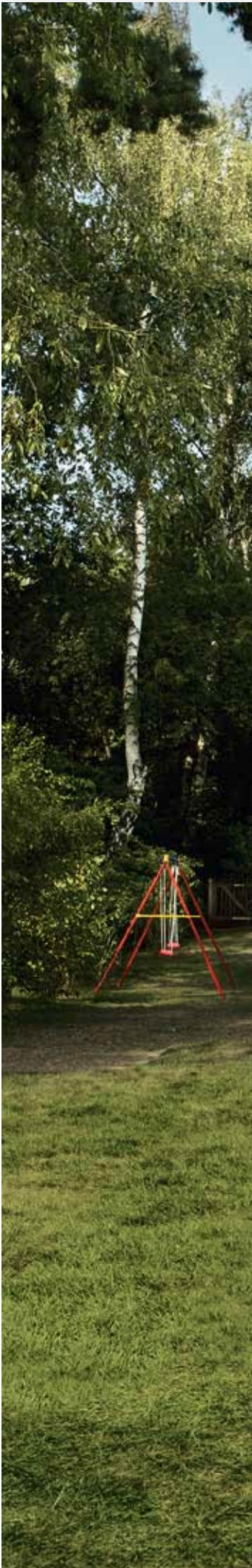


2010



CHIFFRES | FAITS
INFORMATIONS



SOMMAIRE

<u>Surveillance bancaire et contrôle de l'État</u>	04
<u>Direction de la Landesbausparkasse Saar</u>	05
<u>Rapport de gestion 2010</u>	07
<u>Rapport du conseil d'administration</u>	20
<u>Comptes annuels 2010</u>	21
<u>Bilan annuel au 31/12/2010</u>	22
<u>Compte de résultat</u>	24
<u>Annexe</u>	26
<u>Rapport du commissaire aux comptes</u>	31
<u>Comité de Direction et Direction</u>	32
<u>Conseil d'administration</u>	33
<u>Données spécifiques à l'épargne-construction</u>	34



SURVEILLANCE BANCAIRE ET CONTRÔLE DE L'ÉTAT

La LBS Landesbausparkasse Saar (LBS Saar) a été créée en 1948. Il s'agit d'une entité juridiquement dépendante de la Landesbank Saar (SaarLB). Les propriétaires de la SaarLB, et par là même de la LBS Saar, sont la Bayerische Landesbank à raison de 49,9 %, le Land de Sarre à raison de 35,2 % et le Sparkassenverband Saar (Groupement des caisses d'épargne sarroises) à raison de 14,9 %. Les caisses d'épargne sarroises et la LBS Landesbausparkasse Saar coopèrent étroitement dans le secteur de l'épargne-construction.

Les organes de la SaarLB sont également ceux de la LBS Landesbausparkasse Saar. Les deux autorités de surveillance bancaire sont le Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (Office fédéral de surveillance des services financiers) et la Deutsche Bundesbank. Le contrôle de l'État est assuré par le Ministère de l'Economie et des Sciences du Land de Sarre.

La LBS Landesbausparkasse Saar fait partie des organisations et groupements suivants :

- Bureau des caisses d'épargne-construction régionales du groupement Deutscher Sparkassen- und Giroverband e. V. (par l'intermédiaire de la SaarLB),
- Fédération européenne d'épargne et de crédit pour le logement (FEECL)
- Institut de l'urbanisme, de l'habitat et de l'épargne-construction (« Institut für Städtebau, Wohnungswirtschaft und Bausparwesen », IFS)



Dirk Hoffmann | Membre de la Direction

Ralf Gebler | Fondé de pouvoir général,
Porte-parole de la Direction

DIRECTION DE LA LANDESBAUSPARKASSE SAAR

RAPPORT DE GESTION 2010

CONDITIONS ÉCONOMIQUES ET CADRE GÉNÉRAL

Évolution des affaires dans le contexte économique global et sectoriel

L'économie allemande a poursuivi avec grand dynamisme en 2010 le processus de rétablissement engagé l'année passée. La croissance portée dans un premier temps par la demande étrangère a ensuite été soutenue de plus en plus par l'économie nationale. Le niveau d'intérêt historiquement bas ayant ainsi favorisé les investissements a joué un rôle très important dans le processus de rétablissement. L'économie allemande, longtemps au dernier rang en Europe, contribue pour une part plus que proportionnelle au produit intérieur brut de l'Union monétaire.

Les investisseurs ont estimé que le risque lié aux investissements à l'étranger était plus élevé en raison, entre autres, de la crise de la dette publique que connaissent quelques Etats européens et les placements nationaux sont devenus de ce fait beaucoup plus intéressants. En conséquence, les conditions d'octroi de crédit ont été plus faciles en Allemagne, alors que des intérêts plus élevés étaient demandés pour les financements en Europe. Ces facteurs ont donné lieu à une baisse de la demande de crédits dans ces pays, alors que la demande a augmenté en Allemagne. La plus grande force motrice en Allemagne a été, outre les exportations, la demande nationale. Cette évolution a été soutenue en plus par les salaires modérés de la dernière décennie.

Il semble que la situation se rétablisse légèrement dans la construction de logements en Allemagne. Le nombre de permis de construire attribués ayant atteint en 2009 son niveau le plus bas depuis 50 ans, les chiffres connaissent à nouveau une évolution positive en 2010. L'économie a repris la voie de la croissance et la situation sur le marché de l'emploi s'est nettement améliorée : en conséquence, la demande de logements augmente, mais se situe toujours à un faible niveau par rapport aux autres pays européens. Les pays voisins construisent beaucoup plus de logements neufs par rapport au nombre d'habitants. Sur le marché des logements existants, on remarque une volonté croissante d'entreprendre des travaux de rénovation générale, à des fins d'économies d'énergie et d'adaptation des logements pour les personnes âgées. En Sarre, le marché de l'immobilier affiche deux volets. Le nombre de nouveaux logements stagne à un faible niveau, alors que le

secteur de l'immobilier ancien est plus dynamique, comme le montre la hausse des chiffres d'intermédiation de la LBS Immobilien GmbH, Sarrebruck. Des travaux de modernisation énergétique sont souvent réalisés dans le cadre de la vente de biens immobiliers anciens, ce qui entraîne également des financements plus élevés.

Le marché de l'emploi stable en Sarre stimule la demande de l'immobilier à usage personnel. En Sarre, le taux de chômage s'établit à environ 7,0 % sur l'année couverte par le présent rapport, par rapport à 7,7 % l'année passée.

La baisse du nombre de dépôts de bilan contribue également à stabiliser le marché de l'emploi en Sarre.

Présentation des principaux résultats à l'origine de l'évolution des affaires

NOUVEAUX CONTRATS D'ÉPARGNE-CONSTRUCTION

La LBS Saar a pu dépasser l'évolution positive relevée au sein de la branche. Le volume des nouveaux contrats de 411,1 millions d'euros correspond à une hausse de 25,5 % par rapport à l'exercice précédent. La banque a également pu augmenter le nombre des contrats d'épargne-construction qui s'établit à présent à 12 970 contrats, soit une hausse de quelque 7,4 %.

Le montant souscrit moyen a également augmenté. Alors qu'en 2009, le montant souscrit moyen s'élevait à 27 133 euros, il est passé à 31 693 euros au cours de l'année sous revue. Outre la conclusion d'un

plus grand nombre de « contrats d'épargne-logement Riester » qui conduisent à la souscription de montants d'épargne plus élevés lorsque tous les avantages sont exploités de manière optimale, on citera également le financement de mesures énergétiques qui, financés par le biais d'un contrat d'épargne-construction, implique souvent des montants souscrits élevés.

Les partenaires associés de la LBS, notamment les caisses d'épargne sarroises qui ont généré 74 % des nouveaux contrats, constituent toujours les piliers de la commercialisation des produits.

PARTS DE MARCHÉ

La part de marché des nouveaux contrats exprimée en nombre de contrats est en légère hausse et s'établit à 30,5 % (contre 30,4 % pour l'année précédente). En termes de montant souscrit, la part de marché a fortement augmenté, passant de 27,5 % en 2009 à 30,9 %.

PORTFEUILLE DE CONTRATS

En fin d'exercice, le portefeuille de contrats comprenait 111 440 contrats (contre 113 269 en 2009), ce qui représente un montant souscrit de 2 653 millions d'euros (contre 2 569 millions d'euros pour l'année précédente). Le nombre de contrats a ainsi baissé de 1,6 %, bien que le montant total souscrit ait augmenté de 3,3 %.

ATTRIBUTIONS

Les renoncements à attribution sont restés à un niveau élevé, ce qui s'est traduit par un faible montant net des attributions. Cela est principalement à mettre sur le compte du niveau d'intérêt globalement bas.

	2010 en millions d'euros	2009 en millions d'euros
Montant brut des attributions	120	140
Renoncements à attribution	44	50
Montant net des attributions	76	90

OPÉRATIONS DE CRÉDIT

Les octrois de prêts ont évolué de la manière suivante :

Prêts à la construction	2010 en millions d'euros	2009 en millions d'euros
résultant d'attributions	12,0	17,3
destinés au préfinancement et aux crédits-relais	47,8	20,4
autres	13,5	43,1
TOTAL	73,3	80,8

Ces chiffres comprennent les prêts octroyés par les caisses d'épargne sarroises dans le cadre du programme de « financement par un partenaire unique » :

Volume des prêts octroyés	2010		2009	
	en millions d'euros	part en %	en millions d'euros	part en %
Prêts résultant d'attributions	7,4	61,9	11,7	67,7
Prêts destinés au préfinancement et aux crédits-relais	1,6	3,3	2,1	10,3
TOTAL	9,0		13,8	

ACTIVITÉS EN FRANCE

Le nombre de comptes clients sur le territoire français limitrophe s'élève à 3 592 (contre 3 638 comptes pour l'année précédente). Le nombre de nouvelles transactions hors mutualité (prêts à la construction destinés au préfinancement et au financement intermédiaire et autres prêts à la construction)

réalisées en France atteint 48,8 % contre 57,3 % pour l'année précédente. Le montant des prêts accordés s'élève à 29,9 millions d'euros par rapport à 36,4 millions d'euros en 2009.

RÉSULTATS FINANCIERS

La phase prolongée de faibles taux d'intérêt pèse sur les résultats financiers car la marge d'intérêt mutualisée calculée ne peut pas déployer tout son effet. Le nombre de prêts d'épargne-construction attribués baisse ou celui des prêts d'épargne-construction remboursés avant terme augmente, alors que les contrats portant des intérêts élevés sont conservés.

PRODUIT DES INTÉRÊTS

Le produit des intérêts de 14,2 millions d'euros a pu être maintenu au niveau de l'année précédente. Un facteur particulier a facilité les choses durant l'exercice, à savoir le volume croissant des pénalités de remboursement anticipé dues à des reprises, des conversions de dettes ou des refinancements à hauteur de 0,8 million d'euros.

La régression du volume de prêts a pesé sur le produit des intérêts, car les liquidités débloquées n'ont pu être placées sur le marché financier avec le même rendement du fait du faible niveau des intérêts. Vu le niveau actuel du taux d'intérêt moyen pratiqué sur le marché, il n'est guère fait recours à de nouveaux prêts d'épargne-construction. Vient s'y ajouter le fait que de nombreux clients ont fait usage de leur droit d'amortissement accéléré des prêts d'épargne-construction. Les nouvelles transactions hors mutualité, toujours aussi dynamiques, ont permis de stabiliser la situation, sachant cependant que l'accent de la politique commerciale a été mis sur les crédits de préfinancement. Au passif du bilan, les dépôts d'épargne-construction ont fortement augmenté, ce qui entraîne des charges d'intérêt plus élevées, bien que le taux d'intérêt moyen des dépôts ait baissé.

COMMISSIONS

Les commissions sont en baisse. Alors que la banque affichait l'année passée un excédent des commissions de 0,4 million

d'euros, le résultat sur l'exercice 2010 est négatif et s'établit à -0,2 million d'euros. Le bon résultat obtenu au niveau des nouveaux contrats a certes entraîné une hausse des recettes liée aux frais d'ouverture de contrats, mais le système de rémunération proportionnel implique une distribution plus élevée de commissions ce qui, à son tour, fait baisser les commissions. Vient s'y ajouter le fait que les frais d'ouverture perçus pour les contrats d'épargne-logement liés à l'épargne-retraite en vue de l'acquisition d'un logement propre sont répartis sur 5 ans, alors que les charges de commissions pèsent sur l'année au cours de laquelle a été conclu le contrat.

FRAIS DE PERSONNEL ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

Les frais administratifs sont passés de 10,3 millions d'euros en 2009 à 11,2 millions d'euros sur l'année couverte par le présent rapport. L'augmentation des frais de personnel est due à la hausse des charges de retraite et de travail à temps partiel des plus de 55 ans ainsi qu'à des ajustements dans le cadre des conventions collectives. L'augmentation des frais matériels est imputable au secteur informatique en raison de l'introduction, durant l'exercice, d'une nouvelle plate-forme de commercialisation dans les caisses d'épargne.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT ÉVALUATION

L'augmentation des frais administratifs et des charges liées aux commissions entraîne une diminution du résultat d'exploitation avant évaluation qui s'établit désormais à

3,3 millions d'euros. L'année passée, il était encore de 4,5 millions d'euros.

RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION

La provision pour risques dans le domaine des opérations de crédit s'élève à 1,5 million d'euros et reste en-deçà de la valeur de l'exercice passé (2,2 millions d'euros). Les amortissements sur titres à hauteur de 0,1 million d'euros pèsent sur le poste total, alors que les plus-values issues de la vente de titres améliorent la situation à raison de 0,4 million d'euros, ce qui conduit à un résultat annuel après évaluation de 2,1 millions d'euros. L'année passée, la banque avait affiché une valeur de 3,1 millions d'euros.

BÉNÉFICE AU BILAN

En raison du risque de variation du taux d'intérêt dans les contrats mutualisés d'épargne-logement, les réserves constituées au titre des risques bancaires généraux conformément à l'article 340f du code de commerce allemand ont augmenté de 0,3 million d'euros. Ainsi, la LBS affiche un bénéfice après impôts inchangé de 1,1 million d'euros.

SITUATION FINANCIÈRE

PRINCIPES ET OBJECTIFS DE LA GESTION FINANCIÈRE

Restrictions conformément à l'article 4 de la loi régissant les caisses d'épargne-construction (BSpKG)

Le placement des fonds disponibles au sein de la LBS a été effectué exclusivement aux conditions énoncées à l'article 4 paragraphe 3 de la Loi régissant les caisses d'épargne-construction (BSpKG).

Stratégie « buy and hold »

Sauf incompatibilité avec la planification de la trésorerie, la LBS réalise ses placements financiers exclusivement en vertu

de la stratégie « buy and hold » (acheter et conserver). Les ventes n'ont lieu que dans le but de créer des liquidités en cas de besoin, de réduire les risques d'amortissement ou d'optimiser la structure des dépôts.

Établissement financier hors portefeuille de négoce

La LBS n'exerce pas d'activité de négoce à proprement parler, c'est-à-dire au sens d'une prise de risque en vue de réaliser des bénéfices spéculatifs à court terme sur l'achat et la vente de titres. Son objet n'est pas axé sur l'obtention d'un bénéfice commercial. Les placements financiers sont attribués essentiellement à ce que l'on appelle les « réserves de liquidité ».

STRUCTURE DU CAPITAL

Sources de financement externe

Outre les dépôts d'épargne-construction totalisant 495,9 millions d'euros, les emprunts auprès de la SaarLB constituent la source de financement la plus importante et représentent 283,3 millions d'euros. La structure des échéances des moyens de refinancement est présentée en annexe.

Sources de financement internes

La provision prévue dans les statuts à hauteur de 37,9 millions d'euros représente la principale source interne de financement.

Solvabilité

Afin de gérer les liquidités, la LBS établit un plan des finances et des liquidités qui

repose sur la planification collective. Les placements financiers sont adaptés en fonction des besoins prévus en liquidités. Jusqu'ici, la solvabilité a été garantie à tout moment. D'après le plan des finances et des liquidités, elle le sera également dans les années à venir. Grâce à une approche commerciale conservatrice et prudente, la LBS n'a pas subi les conséquences de la crise financière.

SITUATION PATRIMONIALE

MONTANT DU BILAN

Le total du bilan a augmenté par rapport à l'exercice précédent et s'établit à présent à 842,9 millions d'euros (814,9 millions d'euros pour l'année précédente).

DÉPÔTS D'ÉPARGNE-CONSTRUCTION

Les dépôts d'épargne-construction ont augmenté. Leur volume, qui s'établissait l'année passée à 468,4 millions d'euros, s'élève à présent à 495,9 millions d'euros.

PRÊTS À LA CONSTRUCTION

Le volume de prêts d'épargne-construction a continué de baisser, passant de 98,8 millions d'euros à 90,2 millions d'euros, ce qui correspond à un taux de variation de -8,7 % sur l'année. L'attrait des prêts d'épargne-construction pour le client est déterminé en grande partie par le taux d'intérêt moyen pratiqué sur le marché. Du fait de la phase prolongée de faibles taux d'intérêt, le montant de l'intérêt convenu dans les prêts d'épargne-construction d'ancienne date, qui sont à présent attribués, est souvent supérieur au niveau du taux d'intérêt moyen pratiqué sur le marché. Il n'est donc guère fait recours à ces prêts. De ce fait, les produits d'intérêt générés dans ce secteur sont en baisse.

En introduisant de nouveaux barèmes à taux faible, la LBS réagit à l'évolution actuelle du taux d'intérêt moyen pratiqué sur le marché. Dès que ces barèmes seront attribués, le volume des prêts d'épargne-construction se stabilisera.

Les crédits de préfinancement et les crédits-relais ont augmenté. Les volumes ont crû de 4,8 % et s'établissent à présent à 210,0 millions d'euros. Cette évolution s'explique par la réorientation de la stratégie en matière de crédits qui met l'accent sur les crédits-relais et les crédits de préfinancement.

Cette stratégie a des impacts directs sur les Autres prêts qui ont baissé de 7,8 % et atteignent à présent un volume de 200,5 millions d'euros, contre 217,5 millions pour l'année précédente.

PLACEMENTS FINANCIERS

Au cours de l'année couverte par le présent rapport, les placements financiers s'élèvent à un total de 337,8 millions d'euros (contre 295,2 millions d'euros pour l'année précédente). Ces montants sont placés principalement dans des dépôts à terme, des titres ainsi que dans des fonds spéciaux.

FONDS PROPRES

Les fonds propres sont passés de 37,9 millions d'euros à 39,0 millions d'euros sur la période sous revue.

RAPPORT ADDITIONNEL

Aucun événement d'importance particulière n'a été relevé depuis la date de clôture de l'exercice.

PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

Le modèle de simulation spécifique à l'épargne-construction de la LBS regroupe toutes les données permettant de définir un modèle d'entreprise global en vue du pilotage général de la banque. C'est sur cette base que s'effectue la gestion de la rentabilité et des risques. Des scénarios à risque sont régulièrement analysés, en plus du scénario de base. Les résultats à court, moyen et long terme issus de ces scénarios servent entre autres de base à la programmation de l'entreprise et à la gestion des liquidités et des risques.

La LBS s'appuie sur les chiffres suivants dans le cadre de la gestion du résultat :

- Coefficient d'exploitation (Cost Income Ratio, CIR)

Cet indice permet de renseigner sur l'efficacité de l'entreprise. Il s'agit du rapport entre les charges administratives et les revenus de la LBS.

- Rendement des capitaux propres (Return On Equity, ROE)

Le rapport entre le résultat de l'exercice (avant impôts) et les fonds propres nécessaires selon l'Approche standard du risque de crédit (KSA) renseigne sur le rendement des fonds propres de la LBS.

- Ratio des fonds propres de base

Ce ratio correspond au rapport entre les fonds propres de base au sens de l'article 10 de la Loi allemande sur le crédit (KWG) et les actifs à risque selon l'Approche standard du risque de crédit, conformément à la réglementation sur la solvabilité (SolvV).

RAPPORT PRUDENTIEL

GESTION DES RISQUES

Stratégie en matière de risques

L'épargne-construction et le financement de logements en Allemagne et en France sont les principales prestations de la banque LBS. Les risques liés au crédit sont faibles en raison de la structure de ce domaine. En effet, la LBS privilégie essentiellement les crédits garantis par gage immobilier et les emprunts souscrits par des propriétaires-occupants et mène une activité restreinte sur les grands volumes.

Les dispositions légales applicables aux caisses d'épargne-construction permettent également de garantir un degré de risque faible en matière de placement financier. La LBS se limite à des opérations peu risquées et intègre complètement la gestion des risques aux processus de direction, de gestion et de contrôle afin d'obtenir une base d'activité commerciale durable et efficace.

La stratégie en matière de risques détermine le concept de capacité à supporter les risques pour l'année suivante. La stratégie en matière de risques établit, pour les principaux risques, les limites et seuils dont le dépassement doit déclencher des actions correctives. Elle fixe en outre les limitations par segment et les nouveaux objectifs commerciaux à atteindre.

Processus de gestion des risques – aspects fonctionnels

- Détecter les risques

Afin de répondre aux exigences de l'article 25 a de la Loi allemande sur le crédit (KWG) ainsi qu'aux exigences minimales en matière de risques, la LBS effectue une analyse systématique de toutes les zones de risques. Chaque année, l'inventaire des risques donne lieu à l'examen et au contrôle de ces zones de risques.

- Évaluer les risques

Les risques potentiels décelés dans le cadre de l'inventaire des risques ainsi que les risques particuliers qui en découlent sont répertoriés, évalués et documentés. L'évaluation (probabilité d'occurrence / ampleur des dommages) doit être justifiée de façon explicite. Les différentes zones de risques sont examinées et évaluées tour à tour en

fonction de la concentration du risque qu'elles présentent. En cas d'apparition subite d'un risque aigu ou de dégradation considérable d'un risque existant, il convient de procéder à une évaluation immédiate des risques en question (notification ad-hoc).

■ Limiter les risques

Les limites des zones de risques, fixées et actualisées chaque année, permettent de mieux évaluer les risques et d'identifier les actions à engager. Elles sont axées sur la capacité à supporter les risques et sur la stratégie en matière de risques.

■ Surveillance et reporting

Les départements spécialisés surveillent et évaluent les différents risques de manière décentralisée. Les résultats sont collectés et saisis dans une application informatique centralisée. Cette application constitue la base de la surveillance et du pilotage central des risques. La décentralisation du système permet d'avoir une meilleure conscience des risques et de mettre à profit les connaissances techniques des départements spécialisés lors de l'évaluation des risques. Le processus est dirigé et contrôlé par un système de coordination central. La synthèse des résultats permet de dresser le profil de risque de la LBS. La Direction, le Comité de direction et l'organe de surveillance sont tenus régulièrement informés de la situation en matière de risques par le biais du reporting standardisé.

■ Systèmes de gestion et de surveillance

Le système de gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de piloter, de surveiller et de communiquer les risques. Pour gérer les risques, la LBS a recours à des outils de gestion adaptés aux risques d'exploitation et aux risques propres à la LBS.

■ Procédure d'allocation du capital-risque

Dans le cadre de sa stratégie commerciale et en matière de risques 2010, et plus précisément dans le cadre de sa stratégie pour faire face aux risques, la LBS a procédé à une répartition du capital-risque entre les différents types de risques afin de se prémunir contre des risques imprévus.

Dans un premier temps, le potentiel de couverture des risques disponible a été déterminé en déduisant le capital minimal

réglementaire du potentiel de couverture des risques. Dans un deuxième temps, le potentiel de couverture des risques disponible a été réparti sur les catégories de risque suivantes : les risques de défaillance des débiteurs (opérations de crédit), les risques de marché (risque de variation des taux d'intérêt), les risques opérationnels et les risques de liquidité. Les limites découlant de cette répartition ont été respectées au cours de l'exercice.

Processus de gestion des risques – aspects organisationnels

En tant qu'établissement de crédit spécialisé, la LBS est tenue de satisfaire elle-même aux exigences minimales de la gestion des risques (MaRisk). C'est pour cette raison qu'elle est à considérer comme établissement de crédit autonome. La responsabilité de la stratégie prudentielle et de la gestion des risques au sein de la LBS revient à la Direction de la LBS, sans que ceci ne remette en question la responsabilité générale du Comité de direction de la SaarLB.

Les risques sont surveillés de manière décentralisée dans les départements spécialisés et de manière centralisée dans l'unité Pilotage de la banque / Contrôle de gestion des risques. Le service Contrôle de gestion des risques documente les zones de risques qui ont été identifiées dans le cadre d'un inventaire des risques, fait la synthèse de ces derniers, détermine le profil de risque et en rend compte à la Direction.

La séparation des fonctions, qui satisfait aux exigences de contrôle requises, est garantie par la répartition des domaines d'activités entre les fonctions Marché et Post-Marché qui sont dirigées par deux personnes différentes.

Une bonne gestion des risques requiert la qualification du personnel : elle est assurée par la formation adéquate de chaque collaborateur et par des programmes de formation continue proposés en interne et en externe.

La gestion des risques de la LBS est régulièrement contrôlée par son service d'audit interne.

RISQUES DE DÉFAILLANCE DES DÉBITEURS

Risque de crédit inhérent aux prêts à la construction

■ Définition du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un partenaire contractuel ne satisfasse pas à ses engagements. À la LBS, le risque de crédit est principalement engendré par une détérioration de la solvabilité des emprunteurs et par une baisse de la valeur des garanties apportées. En tant que caisse d'épargne-construction, la LBS gère un portefeuille grand public dans le secteur du logement

Portefeuille de la LBS

Prêts à la construction	Volume absolu en millions d'euros	Pourcentage du total du bilan en %
■ Prêts à la construction issus d'attribution	88	10,4
■ destinés au préfinancement et au financement intermédiaire	208	24,7
■ autres	198	23,5
TOTAL	494	58,6

■ Gestion et limitation

■ Processus d'octroi de crédit

Les risques liés à l'octroi de crédit sont faibles en raison de la structure de ce secteur (crédits en majorité garantis par hypothèque, crédits à des fins personnelles, activité mineure sur les gros volumes).

Le plafond s'élève à 4 millions d'euros par engagement. En règle générale, le seuil des 2 millions n'est pas franchi.

Les engagements de plus de 400 000 euros par unité bénéficiaire de crédit sont répertoriés dans les opérations jugées risquées.

À partir d'un engagement supérieur à 50 000 euros, le principe du double contrôle s'applique. En deçà de ce seuil, les engagements peuvent être traités par un seul collaborateur, en fonction des responsabilités qui lui ont été accordées, et vérifiées par le biais d'échantillons informatiques.

Les prêts accordés par les caisses d'épargne sarroises dans le cadre du « financement par le biais d'un partenaire unique » restent classées parmi les opérations ne présentant pas de risque, et ce en raison des contraintes contractuelles.

■ Risque de solvabilité

En vue d'une classification des nouveaux contrats en termes de risques, les crédits directement traités par la LBS sont soumis à une évaluation des risques-clients à la demande (scoring de la DSGVO, fédération allemande des caisses d'épargne). Les résultats du scoring de la DSGVO effectué régulièrement sont également pris en compte dans la décision d'octroi de crédit.

Le résultat du scoring ne constitue qu'un des aspects considérés dans le cadre de l'octroi d'un prêt. Avant toute prise de décision, il convient en effet de le compléter par un examen détaillé.

■ Quantification du risque / de la provision pour risques

■ Variation du volume des provisions pour créances douteuses

Dans le cadre du traitement des injonctions de paiement, la LBS s'attache tout particulièrement à détecter d'éventuels risques le plus tôt possible et à les provisionner. Durant l'exercice 2010, il a été fait recours dans le cadre de la liquidation de quelques engagements relativement importants aux

provisions pour créances douteuses constituées par le passé.

Le volume des provisions pour créances douteuses a baissé de 1 082 kEUR pour s'établir à 3 787 kEUR (constitution et augmentation : 1 859 kEUR, utilisation : 2 411 kEUR, reprise : 530 kEUR).

Les intérêts arriérés de prêts non performants, pour lesquels il n'était pas nécessaire de constituer des provisions pour créances douteuses, ont diminué légèrement de 0,02 % par rapport au volume de crédit total, pour atteindre 0,17 %.

■ Taux de défaillance

Le taux de défaillance (défaillances par rapport au volume de crédit total) a augmenté de 0,366 % du fait de la liquidation de quelques engagements relativement importants pour lesquels des provisions suffisantes avaient été constituées. Il est actuellement de 0,484 %.

■ Exigence de fonds propres / Pilier I

Afin de déterminer la quantité de fonds propres réglementaire exigés, la LBS a recours depuis janvier 2007 à l'Approche standard de l'évaluation du risque de crédit (KSA) énoncée dans les dispositions de Bâle II. Au 31/12/2010, le coefficient de fonds propres s'élevait à 14,6 %. Parallèlement à cela, l'utilisation du pilier I est déterminée : la LBS affiche un ratio de solvabilité de 15,8 %, le taux minimum exigé étant de 8 %.

Risque de crédit lié aux placements financiers

■ Définition du risque de crédit lié aux placements financiers

La LBS réalise uniquement des transactions sur le marché monétaire et des opérations sur titres, et ce dans le respect de l'article 4, paragraphe 3 de la loi allemande régissant les caisses d'épargne-construction (BSpKG). Ainsi, les fonds provenant de liquidités disponibles sont placés à la SaarLB sous forme de titres, de fonds spéciaux de titres et de dépôts à échéance fixe.

Dans le cadre de ces opérations, des risques de crédit peuvent éventuellement découler de la détérioration de la solvabilité ou de la défaillance des émetteurs ou débiteurs des différents placements financiers. Un de nos fonds spéciaux de titres comprend des emprunts souscrits par le Portugal, l'Irlande, l'Italie et l'Espagne à hauteur de 17,5 millions d'euros.

■ Gestion et limitation du risque de crédit émanant de placements financiers

Conformément à l'article 4, paragraphe 3 de la loi allemande régissant les caisses d'épargne-construction (BSpKG), le placement des fonds disponibles dans des titres et dans le fonds spécial de titres ne s'effectue que si la solvabilité des débiteurs est incontestable. Pour chaque émetteur, des limites sont établies en concertation avec la SaarLB. Cette dernière est l'intermédiaire exclusif pour toutes les opérations de trésorerie effectuées par la LBS. La banque ne procède actuellement à aucun investissement dans les pays dits PIIGS. Le degré de risque est contrôlé régulièrement. Aucun risque significatif pour la LBS n'a été décelé à ce jour.

■ Quantification du risque

Concernant les placements financiers, le risque de défaillance des débiteurs est dans l'ensemble faible.

RISQUES DE LIQUIDITÉ

Exécutabilité des engagements de paiement

■ Définition du risque de liquidité

Pour une caisse d'épargne-construction telle que la LBS, le risque de liquidité au sens strict du terme survient lorsque, suite à des sorties imprévues des fonds d'épargne-construction ou des retraits non planifiés sur des prêts d'épargne-construction, la LBS se trouve dans l'incapacité de faire face à ses obligations de paiement dans les délais prévus.

■ Gestion et limitation du risque de liquidité

Les dispositions de l'article 1, paragraphe 4 du Règlement relatif aux caisses d'épargne-

construction limitent fondamentalement le risque de liquidité. Sur la base d'un modèle de simulation mathématique exploitable dans le secteur de l'épargne-construction, la LBS établit une programmation financière intégrant un bilan des flux de liquidité en vue de la gestion du risque de liquidité. Cette programmation financière est en majeure partie déterminée par les nouveaux contrats (mutualisés ou non), le plan d'attribution, les taux d'intérêt du marché ainsi que les frais de commission et d'exploitation. Outre un scénario de base, des scénarios de stress sont régulièrement évalués.

■ Quantification du risque

La LBS est soumise au calcul de l'indice de liquidité conformément à l'article 11 de la Loi allemande sur le crédit (KWG). Le coefficient de la LBS s'élevant à 1,65 au 31/12/2010, le seuil minimum légal de 1,0 a donc été respecté. Au cours de l'exercice, la valeur de cet indice a fluctué entre 1,65 et 2,32.

■ Risque de refinancement

Le risque de refinancement décrit le risque pour un établissement de crédit de ne pas pouvoir, en cas de nécessité, se procurer suffisamment de liquidités aux conditions attendues. En raison du faible taux d'investissement et de prévisions collectives prudentes, il ne s'avère actuellement pas nécessaire d'emprunter pour les prêts d'épargne-construction ni pour la part refinancée collectivement de l'encours hors mutualisation. La part de l'encours hors mutualisation couverte par des fonds étrangers est refinancée pour l'essentiel à hauteur du même montant. Le risque de refinancement est faible.

RISQUES DE MARCHÉ

Au sein de la LBS, les risques de marché apparaissent exclusivement sous forme de risques de variation des taux d'intérêt et des risques de dépréciation d'actifs.

Risque de variation des taux d'intérêt

■ Définition du risque de variation des taux d'intérêt

Par risque de variation des taux d'intérêt on entend le risque qu'une variation du niveau d'intérêt puisse avoir des répercussions négatives sur le patrimoine, les résultats et la situation financière.

■ Gestion et limitation du risque de variation des taux d'intérêt

Dans le secteur mutualisé, les risques de variation des taux d'intérêt résultent de changements de comportement chez les épargnants. Dans le secteur non mutualisé, la LBS n'encourt que peu de risques de taux d'intérêt liés à des discordances. La LBS gère son risque de variation des taux d'intérêt à l'aide

du profil d'échéances, de la « price variation per basis point » (ou « pvbp », c'est-à-dire la variation de prix résultant d'un mouvement d'un point de base) et de simulations mathématiques exploitables dans le secteur épargne-construction. Elle procède en outre à une analyse hebdomadaire des valeurs en risque (VaR) pour l'encours des titres à revenu fixe et le fonds spécial de titres.

■ Quantification du risque

Le profil d'échéances de l'exercice affichant un risque de variation des taux situé entre 2,69 % et 3,84 % des capitaux propres de garantie, le risque de variation des taux d'intérêt de la LBS cadre parfaitement avec les niveaux de risques habituels dans la branche, la limite étant fixée à 10,0 %. Afin de quantifier le risque de variation des taux d'intérêt, la LBS a eu recours au modèle des fédérations des caisses d'épargne-construction (modèle BKM).

Risques de dépréciation d'actifs

Selon le principe de la valeur minimale, qui permet de choisir la valeur la plus faible entre le prix d'acquisition et le prix de marché, il est possible de procéder en fin d'année à des amortissements sur les titres de la réserve de liquidité en fonction de l'évolution des taux d'intérêt. Étant donné que la LBS conserve en règle générale ses titres jusqu'à échéance, de tels amortissements constituent des réserves. Les risques de dépréciation résultant d'éventuelles variations des taux d'intérêt sont estimés chaque semaine par le biais de l'analyse de la valeur en risque.

Autres risques de prix

Au sens de la LBS, le risque de prix correspond au risque de placement ou de réinvestissement auquel elle s'expose lorsque le taux de rentabilité de l'investissement diminue alors que les flux de liquidité dépassent les prévisions. La LBS procède à l'évaluation de ce risque dans le cadre de la surveillance du risque de liquidité.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Définition des risques opérationnels

Les risques opérationnels se rapportent à l'éventualité d'une modification imprévue du patrimoine résultant d'erreurs humaines, de faiblesses au niveau des processus ou des systèmes de contrôle, de défaillances technologiques, de catastrophes ou de facteurs externes.

La LBS s'engage à gérer efficacement ces risques afin de prémunir l'entreprise, ses collaborateurs et ses clients contre l'éventualité d'une perte financière, d'une perte de confiance ou d'une détérioration de son image de marque. Cela inclut la prévention du blanchiment de capitaux, des opérations frauduleuses, du financement du terrorisme ainsi que des abus de confiance et malversations tels que détournements de fonds, manipulations de bilans et autres délits (fraudes). Les risques d'exploitation englobent également les risques juridiques.

La LBS est associée à la gestion des risques opérationnels de la SaarLB. Les départements spécialisés surveillent et évaluent les différents risques et en font part au responsable de la gestion des risques opérationnels de la LBS.

■ Quantification du risque

Les risques sont saisis à l'aide de la base de données de la SaarLB dans laquelle tous les événements dommageables sont récapitulés et affectés à différentes catégories de risques.

À des fins d'information, un rapport est régulièrement établi et remis à la Direction de la LBS entre autres. Pour mesurer les risques opérationnels, la LBS applique l'approche standard selon Bâle II.

■ Manuel des risques

La gestion des risques opérationnels de la LBS est axée sur le « Manuel des risques opérationnels de la SaarLB ».

Les processus pertinents pour la LBS sont fixés par des règles écrites et par une description détaillée des différentes procédures afin d'abaisser l'éventualité des risques opérationnels.

RÉCAPITULATIF DE LA SITUATION PRUDENTIELLE

Les différentes évaluations relatives aux risques montrent qu'il n'existe actuellement aucun risque portant sur les activités actuelles ou futures de la LBS qui serait susceptible d'affecter le patrimoine, la situation financière et le résultat de cette dernière.

L'évaluation et la gestion des risques sont effectuées sur la base de la stratégie afin de faire face aux risques mise au point par la LBS pour 2010.

La LBS a choisi d'adhérer au groupement de partage des pertes au sein du groupe financier des caisses d'épargne (Sparkassenfinanzgruppe).

RAPPORT PRÉVISIONNEL

ÉVOLUTION ESCOMPTÉE : PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Évolution de l'environnement économique général et sectoriel

En 2010, la reprise conjoncturelle en Allemagne a fait un grand pas en avant. Avec une croissance d'environ 3,6 %, elle a pu rattraper une grande partie de la baisse de production enregistrée en 2009 suite à la crise qui a engendré une baisse du produit intérieur brut réel (PIB) de 4,7 %. Dans l'hypothèse d'une expansion régulière de l'économie mondiale, on peut s'attendre à ce que la croissance de l'économie allemande se consolide dans les prochaines années. Le niveau du PIB de l'avant-crise serait alors atteint vers la fin 2011. On ne peut toutefois exclure l'apparition de risques économiques en raison de la crise de la dette publique que connaissent quelques Etats européens.

La forte demande de produits fabriqués par l'industrie allemande sur les marchés internationaux est le principal pilier du redressement économique. Nous relevons que les exportateurs se concentrent dans les pays émergents d'Asie du Sud et de l'Est et participent fortement à l'évolution très dynamique de cette région. Ces stimulations issues du commerce extérieur ont des répercussions positives sur l'économie nationale. Les entreprises peuvent investir et la consommation privée est favorisée par la hausse des revenus. Nous attendons également une évolution positive sur le marché du travail, tout comme une baisse du taux de chômage.

L'évolution du marché devrait cependant s'affaiblir avec l'expiration des programmes de relance. Partant d'une prévision moyenne, le taux de chômage devrait s'élever à 7,2 % en 2011. Avec 2,96 millions de chômeurs, l'Allemagne passerait ainsi pour la première fois depuis la réunification en-deçà de la barre symbolique des 3 millions.

Le marché du travail exerçant une grande influence sur l'achat et la construction de biens immobiliers, la situation stable sur le marché du travail stimule la demande d'achat de logements. Par ailleurs, les conditions d'acquisition de biens immobiliers sont jugées favorables pour la première moitié de 2011. Cette prévision s'explique d'une part par le faible niveau des taux d'intérêt, d'autre part par les prix toujours avantageux des logements (à l'achat). Toutefois, il est possible que les intérêts augmentent et modifient par là même le marché de l'immobilier, ce qui pourrait avoir pour effet une hausse des décisions d'achat et de construction dans le courant de l'année 2011.

Enfin, la consommation privée devrait poursuivre son ascension, ce qui s'explique par une augmentation des salaires et traitements bruts conformément aux prévisions. La consommation privée réelle devrait ainsi connaître une hausse de l'ordre de 1,4 % et contribuer par là même fortement à la croissance du PIB.

Nouveaux contrats

Les nouveaux contrats ont connu une évolution extrêmement positive sur la période couverte par le présent rapport. Le volume brut des nouveaux contrats a augmenté de 25,5 %, s'établissant à 411,1 millions d'euros. Du fait de la crise économique et financière, les consommateurs font preuve d'une forte aversion au risque et privilégient les formes d'investissement sûres et transparentes. L'épargne-construction en profite, tout comme le secteur de l'immobilier qui constitue indirectement la base de l'approche commerciale d'une caisse d'épargne-construction.

La LBS devrait être en mesure de stabiliser les nouveaux contrats à un niveau de 400 millions d'euros au cours des deux prochaines années, pour autant que l'économie continue de prospérer.

Activités de financement

Concernant les activités de financement, le volume de crédit devrait pouvoir augmenter légèrement en 2011 et 2012. Ceci est imputable d'une part à une plus grande compétence en matière de conseil grâce à la restructuration et le nombre croissant d'agents commerciaux et d'autre part à la baisse d'insécurité des investisseurs si l'essor se poursuit. Le secteur de l'immobilier devrait continuer à rester attrayant. Sur le parc immobilier existant, les prix volatiles de l'énergie incitent les propriétaires à faire des travaux de rénovation visant à réduire la consommation d'énergie, ce qui implique une demande accrue de financement.

Le niveau des taux d'intérêt restant faible, l'octroi de prêts à la construction s'avère problématique. En effet, ceux-ci ont souvent un taux d'intérêt fixe supérieur à celui pratiqué sur le marché. L'introduction de barèmes à taux faible permettra à l'avenir d'accroître

la demande de prêts à la construction. En regard de l'approche commerciale à long terme de la caisse d'épargne-construction, ces barèmes ne seront attribués que dans quelques années, stabilisant ainsi le volume de prêts à la construction. À moyen terme, l'octroi d'un plus grand nombre de crédits de préfinancement consolide les prêts à la construction, les prêts attribués étant plus facilement sollicités dans le cadre d'un financement indirect.

Les opérations de crédit continuent d'être réalisées en Sarre, mais aussi en France. Ces opérations impliquent principalement des frontaliers (en l'occurrence des Allemands qui se sont installés de l'autre côté de la frontière) ainsi que des courtiers sélectionnés avec lesquels la banque coopère depuis de longues années.

La LBS table d'ici fin 2012 sur un volume total de nouveaux contrats de nature à lui permettre de respecter l'ensemble de ses engagements de crédit.

Résultats

La phase prolongée de faibles taux d'intérêt pèse sur les revenus de la caisse d'épargne-construction. Le passif du bilan est caractérisé par des paiements d'intérêts fixes sur les dépôts d'épargne-construction, alors que l'actif avec les opérations de crédit et les placements dépend en grande partie des conditions pratiquées sur le marché.

Vient s'y ajouter l'évolution favorable des nouveaux contrats qui a certes des répercussions positives sur les produits à moyen terme, mais pèse sur le compte de résultat à court terme. Ainsi, les frais de commission augmentent dans un ordre de grandeur plus que proportionnel lorsque les partenaires associés atteignent leurs objectifs. Par ailleurs, les frais d'ouverture des contrats d'aide à l'accession à la propriété (Wohn-Riester) se répartissent désormais sur 5 ans, alors que les charges liées aux commissions ont

une répercussion directe sur le compte de résultat. Pour les deux années à venir, nous comptons globalement sur un résultat légèrement négatif en termes de commissions.

Les frais de personnel devraient augmenter de façon modérée. Les frais matériels augmenteront comme prévu au cours des prochaines années.

Au vu de l'évolution actuelle du taux d'intérêt, le résultat d'exploitation de la LBS devrait diminuer en 2011 et 2012.

Une gamme de produits actuelle

La LBS propose, à travers des barèmes à taux bas et des barèmes « Riester », une gamme de produits compétitive afin de pouvoir répondre aux besoins de ses clients. La LBS est bien positionnée et est capable de proposer, en collaboration avec les caisses d'épargne sarroises, des conditions attrayantes.

Perspectives en matière de risques

Grâce à l'approche commerciale conservatrice de la LBS et aux faibles risques qui y sont liés, les estimations à moyen terme font état d'une situation stable en matière de risques.

DÉCLARATION GÉNÉRALE CONCERNANT L'ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DE LA LBS

La phase prolongée de faibles taux d'intérêt pèsera sur le résultat d'exploitation des deux prochaines années. En effet, elle réduit la demande en prêts à la construction classique et les dépôts d'épargne-construction portant des intérêts élevés deviennent plus attractifs. Ceci implique que la marge d'intérêt mutualisée calculée ne peut pas être réalisée et que les produits baissent.

La LBS a pris des mesures pour atténuer ces répercussions et stabiliser le volume

de prêts à la construction. Il n'est pas possible de découpler ces prêts de l'évolution du marché et il faut tenir compte de l'approche commerciale d'une caisse d'épargne-construction, axée sur le long terme. Les revenus sont certes restreints à court terme, mais les jalons ont déjà été posés pour garantir une évolution positive grâce à notre approche commerciale durable et à des barèmes tournés vers l'avenir.

L'évolution économique globale en hausse, qui implique un besoin croissant en logements modernisés en termes d'énergie, entraîne une hausse continue de la demande de financements. Par ailleurs, la LBS s'attend à une stimulation durable des opérations d'épargne-construction du fait de l'intégration de l'accès à la propriété au plan subventionné de retraite individuelle (Wohn-Riester).

La LBS s'est fixé pour objectif de générer durablement 400 millions d'euros par an dans le cadre des nouveaux contrats d'épargne-construction. En coopérant étroitement avec les caisses d'épargne sarroises et en pérennisant son propre service d'agents commerciaux, la LBS a déjà posé les jalons nécessaires à cette évolution. Par ailleurs, l'épargne-logement devrait être soutenue par la tendance des citoyens, depuis la crise financière et économique, à investir dans des placements sûrs et transparents.

Pour la LBS, des risques résultent de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché des capitaux et d'un ralentissement de la conjoncture imputable à la crise de la dette publique dans quelques États européens.

Les modifications visées en termes de régulation du secteur bancaire (par ex. Bâle III, directive sur l'adéquation des fonds propres – CRD) ont des répercussions sur la structure organisationnelle et entraînent des charges plus élevées.

La LBS table globalement sur un résultat d'exploitation positif pour les deux prochaines années.

Sarrebruck, le 9 mars 2011
Landesbank Saar
Le Comité de direction

Thomas Christian
Buchbinder

Werner
Severin

Jürgen
Müsch

Frank
Eloy

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'administration a contrôlé la gestion du Comité de direction. Lors de leurs réunions, le Conseil d'administration et la Commission d'évaluation des risques ont été régulièrement informés de l'évolution de la banque et des activités commerciales importantes et en ont débattu avec le Comité de direction.

Le suivi du transfert au Land de Sarre d'une part de 25,2 % détenue par la BayernLB dans la SaarLB à la date du 21/06/2010, la déconsolidation de la SaarLB du groupe de la BayernLB au 30/06/2010, le renforcement de la base de capital pour satisfaire aux dispositions de CRD II et de Bâle III ainsi que le passage complet des systèmes informatiques de la banque au système informatique global OSPlus de la société Finanz Informatik ont constitué les éléments centraux de la coopération étroite et empreinte de confiance entre le Conseil d'administration et le Comité de direction. Le Conseil d'administration ayant été réélu par l'Assemblée générale de la banque le 24/03/2010, les commissions du Conseil d'administration ont également été réélues lors de sa séance constitutive le 24/03/2010.

Dans la mesure où ceci était prévu dans les statuts, le Conseil d'administration et la Commission d'évaluation des risques ont apporté leur contribution aux activités de la banque et pris les décisions qui s'imposaient.

Lors de leurs réunions du 30 mars 2011, les organes de la banque ont débattu des principes de bonne gouvernance de la banque que la SaarLB s'est engagée volontairement à respecter. Il s'est avéré qu'aucun fait connu n'avait contrevenu au respect desdits principes durant l'exercice 2010.

Le Conseil d'administration a débattu avec le Comité de direction des comptes annuels et du rapport de gestion, des comptes annuels consolidés et du rapport de gestion consolidé au 31 décembre 2010 ainsi que de la proposition d'affectation du bénéfice.

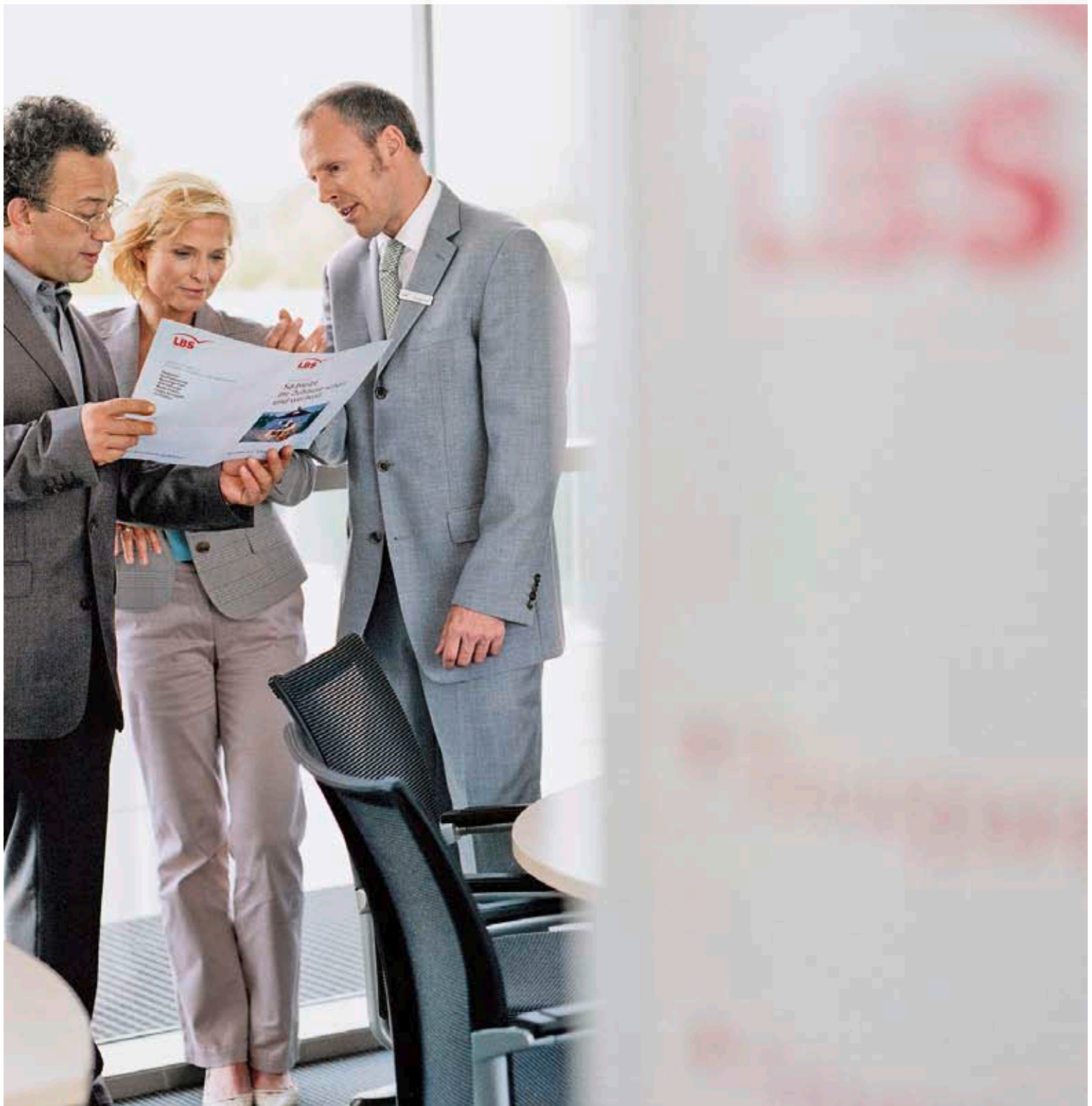
Les comptes annuels et le rapport de gestion, les comptes annuels consolidés et le rapport de gestion consolidé au 31 décembre 2010 ont été vérifiés par les commissaires aux comptes de PricewaterhouseCoopers AG et approuvés sans aucune restriction.

Le Conseil d'administration a pris connaissance du rapport des commissaires aux comptes et l'a approuvé. Lors de sa réunion du 30 mars 2011, il a entériné les comptes annuels conformément au Code de commerce allemand (HGB) au 31 décembre 2010 qui font ressortir un bilan équilibré. Les comptes annuels consolidés IFRS, clos au 31 décembre, ont été entérinés par le Conseil d'administration. Quitus a été donné au Comité de direction.

Sarrebruck, le 30 mars 2011

Le Président du Conseil d'administration
Jan-Christian Dreesen
Membre du Comité de direction de la
Bayerische Landesbank

COMPTES ANNUELS 2010



PASSIF

		EUR	EUR	EUR	31/12/2009 kEUR
1 Dettes envers des établissements de crédit					
a) dépôts d'épargne-construction			0,00		0
dont :					
sur contrats résiliés	EUR	0,00			(0)
sur contrats attribués	EUR	0,00			(0)
b) autres dettes			285 840 502,11	285 840 502,11	283 842
dont :					283 842
à vue	EUR	1 679 926,52			(897)
2. Dettes envers la clientèle					
a) dépôts d'épargne et d'épargne-construction					
aa) dépôts d'épargne-construction		495 948 407,99	495 948 407,99		468 425
dont :					
sur contrats résiliés	EUR	1 012 475,94			(911)
sur contrats attribués	EUR	15 176 958,43			(14 531)
					468 425
b) autres dettes					
ba) à vue		111 266,40	111 266,40	496 059 674,39	218
					468 643
3 Autres dettes				1 781 900,79	1 704
4 Compte de régularisation				2 031 575,00	2 385
5 Provisions					
a) autres provisions			2 228 818,00	2 228 818,00	4 509
					4 509
6 Fonds de couverture de l'épargne-construction				21 000,00	21
7 Fonds pour risques bancaires généraux				15 890 000,00	15 890
8 Capitaux propres					
a) résultats non distribués					
aa) réserves statutaires		37 935 822,44	37 935 822,44		36 836
					36 836
b) Bénéfice au bilan			1 100 000,00	39 035 822,44	1 100
					37 936
Total du passif				842 889 292,73	814 930
1 Autres engagements					
a) engagements de crédit irrévocables				13 543 476,65	11 234

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA LBS LANDESBAUSPARKASSE SAAR

POUR LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE LE 1^{ER} JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2010

	2010				2009
	EUR	EUR	EUR	EUR	kEUR
1. Produits d'intérêts					
a) sur opérations de crédit et opérations sur le marché monétaire					
aa) prêts d'épargne-construction	4 607 208,80				4 972
ab) crédits de préfinancement et crédits-relais	9 522 382,47				10 031
ac) autres prêts à la construction	10 029 182,22				10 623
ad) autres opérations de crédit et opérations sur le marché monétaire	5 889 153,20	30 047 926,69			6 591
					32 217
b) sur titres à revenu fixe et créances inscrites au livre de la dette publique		438 548,02	30 486 474,71		509
					32 726
2. Charges d'intérêts					
a) pour les dépôts d'épargne-construction		11 805 582,96			11 477
b) autres charges d'intérêts		9 397 745,26	21 203 328,22	9 283 146,49	10 594
					22 071
					10 655
3. Produits courants					
a) sur actions et autres titres à revenu variable			4 784 850,72		3 521
b) sur participations			0,00		0
c) sur parts dans des entreprises associées			0,00	4 784 850,72	0
					3 521
4. Produits résultant d'accords de mise en commun des bénéficiaires et de contrats de transfert total ou partiel des bénéficiaires				137 161,84	10
5. Commissions perçues					
a) sur contrats conclus et activités d'intermédiation		3 333 691,53			2 698
b) liées au régime de prêt après attribution		328 409,84			475
c) sur mise à disposition et suivi de crédits de préfinancement et de crédits-relais		0,00			0
d) autres commissions perçues		854 228,71	4 516 330,08		758
					3 931
6. Commissions versées					
a) pour conclusions de contrats et activités d'intermédiation		4 346 599,37			3 200
b) autres commissions versées		336 701,44	4 683 300,81	-166 970,73	325
					3 525
					406
7. Autres produits d'exploitation				636 913,93	438
8. Frais généraux administratifs					
a) frais de personnel					
aa) salaires et traitements		4 754 048,65			4 458
ab) charges sociales et prestations liées au régime de retraite et d'assistance		1 344 406,80	6 098 455,45		1 096
dont :					5 554
prestations de retraite	EUR 551 278,36				(400)
b) autres frais administratifs			5 103 953,93	11 202 409,38	4 754
					10 308
Report :				3 472 692,87	4 722

	2010				2009
	EUR	EUR	EUR	EUR	kEUR
Report :				3 472 692,87	4 722
9. Autres charges d'exploitation				763 858,51	1 033
10. Amortissements et provisions sur créances et sur certaines valeurs mobilières, dotations aux provisions pour opérations de crédit				1 923 055,36	1 665
11. Reprises de provisions sur créances et sur certains titres et reprise de provisions pour opérations de crédit				0,00	0
12. Amortissements et provisions sur participations, parts dans des entreprises associées et titres traités comme des immobilisations				0,00	0
13. Reprises de provisions sur participations, parts dans des entreprises associées et titres traités comme des immobilisations				368 610,00	0
14. Dotations au fonds pour risques bancaires généraux				0	780
15. Frais de couverture des pertes				0	144
16. Résultat de l'activité courante				1 154 389,00	1 100
17. Produits exceptionnels			3 621,00		0
18. Charges exceptionnelles			58 010,00		0
19. Résultat exceptionnel				-54 389,00	0
20. Bénéfice de l'exercice				1 100 000,00	1 100
21. Bénéfice au bilan				1 100 000,00	1 100

ANNEXE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La LBS Landesbausparkasse Saar est une filiale juridiquement dépendante de la Landesbank Saar (SaarLB). La SaarLB est la banque d'affaires franco-allemande.

Les comptes annuels de la LBS, qui sont compris dans ceux de la SaarLB, sont établis conformément aux dispositions du Code de commerce allemand et aux dispositions complémentaires du Règlement relatif à la présentation des comptes des établissements de crédit. Il a été tenu compte des ajustements du Code de commerce imputables à la Loi de modernisation du bilan (BilMoG).

MÉTHODES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

L'évaluation des postes de l'actif et du passif est effectuée conformément aux dispositions de l'article 252 et suivants du Code de commerce allemand et en tenant compte du régime particulier des établissements de crédit. Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Afin de couvrir les risques de défaillance imminents, des corrections de valeur individuelles ont été effectuées sur les créances sur la clientèle, au cas par cas et à hauteur du risque prévisionnel. Des corrections de valeur forfaitaires ont été constituées sur l'encours des créances présentant un risque latent. Les corrections de valeur individuelles et forfaitaires ont été déduites du portefeuille de créances.

Les primes et décotes sont classées dans le compte de régularisation passif et reprises prorata temporis.

L'encours d'immobilisations financières qui fait partie de l'actif circulant est évalué selon le principe strict de la valeur minimale en tenant compte de l'obligation d'adaptation de la valeur fiscale à la valeur réelle. L'encours d'immobilisations financières qui fait partie de l'actif immobilisé est évalué selon le principe assoupli de la valeur minimale.

Les participations et les parts détenues dans des entreprises liées ont été évaluées au prix d'acquisition. Il n'a fallu procéder à aucun amortissement sur la juste valeur la plus basse (entre les prix d'acquisition et de marché).

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur de remboursement.

Dans le cas des obligations à long terme pour le personnel, la valeur actuarielle est déterminée à l'aide de la valeur actuelle des droits acquis et actualisée à l'aide du taux du marché moyen dans le cas d'une échéance résiduelle supposée de 15 ans. Il est fait recours à la disposition transitoire conformément à l'art. 67 de la Loi d'introduction du Code de commerce allemand (EGHGB). La différence au niveau des provisions pour retraites de la SaarLB au 31/12/2009, imputable à la Loi de modernisation du bilan (BilMoG) est répartie sur une période de 15 ans. La répartition des charges pour retraites entraîneront probablement pour la LBS des charges de 0,8 million d'euros sur cette période.

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle ainsi que les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont réparties en fonction de leur durée résiduelle, exception faite des dépôts d'épargne-construction.

Le mouvement de l'encours des contrats et des montants d'épargne-construction attribués et non attribués ainsi que le mouvement de la masse d'attribution sont présentés séparément.

Conformément à l'art. 67 EGHGB, les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été ajustés aux dispositions du code de commerce modifiées par la Loi de modernisation du bilan (BilMoG).

NOTES AU BILAN

Poste d'actif 1		Créances sur les établissements de crédit					
(en kEUR)	Obligations de versement	Échéance résiduelle					
		Inférieure ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Intérêts au prorata	Total
Prêts d'épargne-construction	7 716	0	0	0	0	0	0
Autres créances	-	73 851	5 000	45 000	54 000	2 593	180 444
Dont : créances sur la SaarLB à hauteur de 180 444 kEUR (exercice précédent : 185 686 kEUR)							

Poste d'actif 2		Créances sur la clientèle					
(en kEUR)	Obligations de versement	Échéance résiduelle					
Poste 2a		Inférieure ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Intérêts au prorata	Total
Prêts d'épargne-construction	64 551	4 777	12 036	49 491	22 140	0	88 444
Crédits de préfinancement et crédits-relais	7 983	9 484	18 114	70 247	110 192	0	208 037
Autres prêts à la construction	2 648	11 136	26 093	123 755	36 827	0	197 811
Poste 2b							
Autres créances		1 589	0	0	0	0	1 589
Ce poste ne contient aucune créance à échéance indéterminée. Les arriérés en principal et en intérêts s'élèvent à 869 kEUR .							

Poste d'actif 3		Obligations et autres titres à revenu fixe					
(en kEUR)		Echéance résiduelle					
		Inférieure ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Intérêts au prorata	
Autres émetteurs		0	0	7 043	0	37	7 080
dont : cotés en bourse							7 080
dont : exigibles l'année prochaine							0
La prime sur les titres de l'actif immobilisé a été répartie sur leur échéance (14 kEUR).							

Poste d'actif 4		Actions et autres titres à revenu variable	
(en kEUR)			
Ce poste comprend :			
des parts non négociables dans un fonds spécial de titres des réserves de liquidité Selon le principe strict de la valeur minimale, 97 kEUR ont été amortis à la date de clôture du bilan.			129 204
des parts non négociables dans un fonds spécial de titres de l'actif immobilisé La valeur vénale s'élève à 29 514 kEUR à la date de clôture du bilan. Il n'y a pas de dépréciation durable, car il s'agit de variations provisoires des prix du marché. Les versements sur les fonds spéciaux de titres s'élèvent à 4 785 kEUR.			30 000

Poste d'actif 6		Part dans les entreprises associées		
(en kEUR)	Parts visées à l'art. 285, paragraphe 11 du code de commerce allemand	Capital propre	Résultat de l'exercice	
LBS Immobilien GmbH, Sarrebruck	100 %	105	64	
LBS Vertriebs GmbH, Sarrebruck	100 %	25	73	

Un contrat de transfert des résultats a été conclu avec ces deux entreprises.

Tableau des immobilisations							
(en kEUR)	Prix d'acquisition	Entrées	Sorties	Amortissements totaux	Dont : amortissements durant l'exercice	31/12/10	31/12/09
Participations	8	0	0	0	0	8	8
Parts dans des entreprises associées	130	0	0	0	0	130	130
Titres de l'actif immobilisé	12 111	30 000	5 014	54	17	37 043	12 074
Total	12 249	30 000	5 014	54	17	37 181	12 212

Poste d'actif 7		Autres éléments de l'actif	
(en kEUR)			
Ce poste contient :			
le bénéfice de l'exercice de la LBS Immobilien GmbH			64
le bénéfice de l'exercice de la LBS Vertriebs GmbH			73

Poste de passif 1		Dettes envers les établissements de crédit				
(en kEUR)	Échéance résiduelle					
	Inférieure ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Intérêts au prorata	Total
Autres dettes	78 680	36 813	120 726	47 342	2 280	285 841
dont : dettes envers la SaarLB à hauteur de 283 926 kEUR . (exercice précédent : 282 506 kEUR)						
Part allouée au refinancement des prêts à la construction non mutualisés : 207 314 kEUR , dont 40 089 kEUR sont exigibles l'année prochaine.						

Poste de passif 2		Dettes envers la clientèle				
(en kEUR)	Echéance résiduelle					
	Inférieure ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Intérêts au prorata	Total
Autres dettes	111	0	0	0	0	111
Dépôts d'épargne-construction						480 012
Obligations de versement de bons						15 937

Poste de passif 3	Autres dettes	
(en kEUR)		
Ce poste comprend :		
commissions d'intermédiation		560
impôts sur les revenus des capitaux, y compris impôt sur les cultes		1 218
Poste de passif 4	Compte de régularisation	
(en kEUR)		
Les frais de dossier et de prêt lors du versement de prêts ainsi que les primes et décotes ont été répartis sur la durée du prêt ou sur la période à taux d'intérêt fixe.		
Frais de dossier et de prêt (exercice précédent : 1 314 kEUR)		950
Primes et décotes (exercice précédent : 1 072 kEUR)		1081
Poste de passif 5	Provisions	
(en kEUR)		
Les autres provisions comprennent :		
provisions pour frais de personnel		983
provisions pour frais administratifs		1 246
Passifs hors bilan	Autres obligations	
(en kEUR)		
Les engagements de prêt irrévocables pour des prêts d'épargne-construction octroyés mais devant être versés uniquement après attribution ainsi que les engagements de crédit pour des prêts de préfinancement, des prêts-relais et autres prêts s'élèvent à :		13 543

NOTES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Poste de compte de résultat 7	Autres produits d'exploitation	
(en kEUR)		
Ce poste comprend :		
la reprise d'autres provisions		347
Poste de compte de résultat 9	Autres charges d'exploitation	
(en kEUR)		
Ce poste comprend :		
les contributions fiscales La SaarLB est le contribuable de droit. La part de l'impôt au prorata incombant à la Landesbausparkasse est débitée par la SaarLB dans le cadre de la répartition fiscale.		608
Effets des taux d'intérêt des évaluations des provisions pour personnel (BilMoG)		18

NOTES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Poste de compte de résultat 19	Résultat exceptionnel
(en kEUR)	
Ce poste comprend :	
les montants indiqués dans les charges et produits exceptionnels sont le résultat des modifications dues à la loi de modernisation du bilan dans le domaine des provisions pour personnel.	-54

Zone d'activité
Notre zone d'activité englobe principalement la Sarre et la France voisine. En l'absence de différences fondamentales sur le plan organisationnel, il a été renoncé à une présentation des bénéficiaires en fonction de leur répartition géographique.

Effectifs annuels moyens		
Le nombre des collaborateurs s'est élevé à 78 en moyenne.		
	31/12/2010	31/12/2009
Effectifs totaux	78	75
dont :		
hommes	41	43
femmes	37	32

Organes	
(en kEUR)	
Les informations concernant les organes de la LBS Landesbausparkasse Saar figurent en annexe. Les rémunérations perçues par le directoire et le conseil d'administration sont mentionnées dans le rapport annuel de la SaarLB. En vertu de l'art. 286, paragraphe 4 du code de commerce allemand, la LBS renonce à fournir des données concernant la rémunération de la Direction.	
Figurent parmi les actifs :	
crédits accordés à des membres du conseil d'administration	22

Délégué au sens de l'article 12 de la loi allemande sur les caisses d'épargne-construction	
Gerhard Schmidt-Delavant, haut fonctionnaire ministériel	

Sarrebruck, le 9 mars 2011
Landesbank Saar
Le Comité de direction

Thomas Christian Buchbinder

Werner Severin

Jürgen Müsch

Frank Eloy

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des comptes annuels pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe et incluant la comptabilité et le rapport de gestion de la LBS Landesbauspar-kasse Saar, Sarrebruck (service de la Landesbank Saar). La comptabilité ainsi que l'établissement des comptes annuels et du rapport de gestion, conformément aux dispositions de droit commercial allemand et aux règles statutaires complémentaires, incombent au Comité de direction de la Landesbank Saar. Notre mission est de remettre une appréciation des comptes annuels incluant la comptabilité et le rapport de gestion en nous basant sur l'audit que nous avons réalisé.

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels conformément à l'article 317 du Code de commerce allemand, dans le respect des principes de vérification régulière des comptes fixés par l'Ordre des experts-comptables allemands. Un tel audit doit être préparé et exécuté de façon à pouvoir identifier les inexactitudes et les erreurs susceptibles de fausser le patrimoine, les finances et les résultats figurant dans les comptes annuels (selon les principes allemands d'une comptabilité régulière) et dans le rapport de gestion. Lors de la définition de notre mission d'audit, nous avons pris en compte notre connaissance de l'activité et de l'environnement économique et juridique de la société ainsi que la marge d'erreur potentielle. Lors de l'audit, l'efficacité du système interne de contrôle portant sur l'établissement des comptes ainsi que les preuves attestant des données fournies dans la comptabilité, les comptes annuels et le rapport de gestion ont été évaluées essentiellement sur la base de contrôles aléatoires. Notre mission consiste à évaluer les principes d'enregistrement comptable utilisés, les principales estimations du Comité de direction ainsi que l'ensemble des données des comptes annuels et du rapport de gestion. Nous estimons que notre audit offre une base suffisante à notre appréciation.

L'audit n'a donné lieu à aucune objection.

Notre évaluation basée sur les résultats de l'audit conclut que les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales et aux règles statutaires complémentaires. Les comptes annuels (effectués dans le respect des principes allemands d'une comptabilité régulière) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'exercice écoulé. Dans l'ensemble, le rapport de gestion est en conformité avec les comptes annuels, reflète avec justesse la situation de la société et représente fidèlement les opportunités et les risques liés à son évolution future. »

Sarrebruck, le 9 mars 2011

PricewaterhouseCoopers
Aktiengesellschaft
Wirtschaftsprüfungsgesellschaft

Burkhard Eckes
Expert-comptable

p.o. Katja Rixecker
Experte-comptable

COMITÉ DE DIRECTION ET DIRECTION

COMITÉ DE DIRECTION DE LA LANDESBANK SAAR

Thomas Christian Buchbinder

Président du Comité de direction

Werner Severin

Vice-président du Comité de direction

Jürgen Müsch

Membre du Comité de direction

Chef de service de la LBS

Frank Eloy

Membre du Comité de direction

DIRECTION DE LA LANDESPAUSPARKASSE SAAR

Ralf Gebler

Fondé de pouvoir général,
Porte-parole de la Direction

Dirk Hoffmann

Membre de la Direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jan-Christian Dreesen

Membre du Comité de direction de la
Bayerische Landesbank, Munich
Président

Franz Josef Schumann

Président du Sparkassenverband Saar, Sarrebruck
Vice-président

Dr. Rudolf Fuchs

Président du Comité de direction de la caisse
d'épargne Mainfranken Würzburg, Wurtzbourg

Dr. Winfried Freygang

Directeur du service Bilans, Fiscalité et Contrôle des
risques, Bayerische Landesbank, Munich

Fred Metzken

Directeur financier des sociétés AG der Dillinger
Hüttenwerke et Saarstahl AG, Dillingen

Peter Jacoby

Ministre, Ministère des Finances, Sarrebruck
(à partir du 24/03/2010)

Marcus Kramer

Membre du Comité de direction,
Bayerische Landesbank, Munich
(à partir du 30/08/2010)

Dr. Christoph Hartmann

Ministre, Ministère de l'Économie et des
Sciences, Sarrebruck
(à partir du 30/08/2010)

Manfred Fichter

Employé de banque, Landesbank Saar, Sarrebruck
(à partir du 24/03/2010)

Thomas Klein

Employé de banque, Landesbank Saar, Sarrebruck

Susanne Ries

Employée de banque, Landesbank Saar, Sarrebruck

Thomas Roß

Employé de banque, Landesbank Saar, Sarrebruck

Dr. Hanspeter Georgi

Ancien ministre sarrois, Sulzbach
(jusqu'au 08/02/2010)

Helmut Bulle

Employé de banque, Landesbank Saar, Sarrebruck
(jusqu'au 24/03/2010)

Karlheinz Müller

Directeur du service PME,
Bayerische Landesbank, Munich
(jusqu'au 24/06/2010)

Georg Jewgrafow

Directeur du service Immobilier,
Bayerische Landesbank, Munich
(jusqu'au 24/06/2010)

Déléguée de l'autorité de surveillance :

Iris Jung

Sous-directrice de ministère, Ministère de
l'Économie et des Sciences, Sarrebruck

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES 1 À 5

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	928	21 289	1 349	32 511	2 277	53 800
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	0	0	0	0	0	0
2. Report	4	69	1	15	5	84
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	16	347	0	0	16	347
4. Partage	2	0	0	0	2	0
5. Attribution	0	0	46	1 003	46	1 003
6. Autres	6	38	17	39	23	77
Total :	28	454	64	1 057	92	1 511
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	46	1 003	0	0	46	1 003
2. Réduction	0	0	0	0	0	0
3. Résiliation	43	881	10	261	53	1 142
4. Report	4	69	1	15	5	84
5. Regroupement	0	0	0	0	0	0
6. Expiration de contrat	0	0	309	6 377	309	6 377
7. Révocation de l'attribution	0	0	16	347	16	347
8. Autres	13	193	22	236	35	429
Total :	106	2 146	358	7 236	464	9 382
D. Entrées pures	-78	-1 692	-294	-6 179	-372	-7 871
E. Encours en fin d'exercice	850	19 597	1 055	26 332	1 905	45 929

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈME CLASSIC

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	1 086	30 748	4 223	123 793	5 309	154 541
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	0	0	0	0	0	0
2. Report	4	155	4	177	8	332
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	35	838	0	0	35	838
4. Partage	0	0	0	0	0	0
5. Attribution	0	0	97	3 106	97	3 106
6. Autres	7	126	16	67	23	193
Total :	46	1 119	117	3 350	163	4 469
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	97	3 106	0	0	97	3 106
2. Réduction	0	0	0	64	0	64
3. Résiliation	119	2 589	16	617	135	3 206
4. Report	4	155	4	177	8	332
5. Regroupement	0	0	0	0	0	0
6. Expiration de contrat	0	0	702	16 967	702	16 967
7. Révocation de l'attribution	0	0	35	838	35	838
8. Autres	9	480	32	515	41	995
Total :	229	6 330	789	19 178	1 018	25 508
D. Entrées pures	-183	-5 211	-672	-15 828	-855	-21 039
E. Encours en fin d'exercice :	903	25 537	3 551	107 965	4 454	133 502

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES VARIO (AU TOTAL)

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	6 567	118 629	7 998	141 291	14 565	259 920
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	0	0	0	0	0	0
2. Report	22	434	6	121	28	555
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	165	2 946	0	0	165	2 946
4. Partage	12	0	0	0	12	0
5. Attribution	0	0	406	7 065	406	7 065
6. Autres	20	364	30	65	50	429
Total :	219	3 744	442	7 251	661	10 995
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	406	7 065	0	0	406	7 065
2. Réduction	0	17	0	41	0	58
3. Résiliation	531	8 745	75	1 395	606	10 140
4. Report	22	434	6	121	28	555
5. Regroupement	0	0	0	0	0	0
6. Expiration de contrat	0	0	1 530	24 001	1 530	24 001
7. Révocation de l'attribution	0	0	165	2 946	165	2 946
8. Autres	120	2 886	79	779	199	3 665
Total :	1 079	19 147	1 855	29 283	2 934	48 430
D. Entrées pures	-860	-15 403	-1 413	-22 032	-2 273	-37 435
E. Encours en fin d'exercice :	5 707	103 226	6 585	119 259	12 292	222 485

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES CLASSIC 99 (AU TOTAL)

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	7 215	248 619	3 250	94 031	10 465	342 650
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	0	0	0	0	0	0
2. Report	28	839	10	327	38	1 166
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	393	6 992	0	0	393	6 992
4. Partage	5	0	0	0	5	0
5. Attribution	0	0	1 545	46 801	1 545	46 801
6. Autres	24	271	20	152	44	423
Total :	450	8 102	1 575	47 280	2 025	55 382
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	1 545	46 801	0	0	1 545	46 801
2. Réduction	0	527	0	34	0	561
3. Résiliation	894	25 220	325	10 988	1 219	36 208
4. Report	28	839	10	327	38	1 166
5. Regroupement	0	0	0	0	0	0
6. Expiration de contrat	0	0	340	11 337	340	11 337
7. Révocation de l'attribution	0	0	393	6 992	393	6 992
8. Autres	93	4 264	72	2 254	165	6 518
Total :	2 560	77 651	1 140	31 932	3 700	109 583
D. Entrées pures	-2 110	-69 549	435	15 348	-1 675	-54 201
E. Encours en fin d'exercice :	5 105	179 070	3 685	109 379	8 790	288 449

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES VARIO 99 (AU TOTAL)

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	14 433	202 286	2 657	40 920	17 090	243 206
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	0	0	0	0	0	0
2. Report	81	1 071	4	63	85	1 134
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	1 292	17 383	0	0	1 292	17 383
4. Partage	15	0	0	0	15	0
5. Attribution	0	0	1 948	26 612	1 948	26 612
6. Autres	65	863	9	15	74	878
Total :	1 453	19 317	1 961	26 690	3 414	46 007
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	1 948	26 612	0	0	1 948	26 612
2. Réduction	0	64	0	0	0	64
3. Résiliation	2 144	29 044	377	4 853	2 521	33 897
4. Report	81	1 071	4	63	85	1 134
5. Regroupement	0	0	0	0	0	0
6. Expiration de contrat	0	0	276	3 814	276	3 814
7. Révocation de l'attribution	0	0	1 292	17 383	1 292	17 383
8. Autres	81	1 556	74	1 039	155	2 595
Total :	4 254	58 347	2 023	27 152	6 277	85 499
D. Entrées pures	-2 801	-39 030	-62	-462	-2 863	-39 492
E. Encours en fin d'exercice :	11 632	163 256	2 595	40 458	14 227	203 714

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES CLASSIC 04 (AU TOTAL)

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	13 749	456 247	502	13 568	14 251	469 815
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	10	501	0	0	10	501
2. Report	52	1 862	2	30	54	1 892
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	190	4 308	0	0	190	4 308
4. Partage	23	0	0	0	23	0
5. Attribution	0	0	629	15 293	629	15 293
6. Autres	69	1 660	4	27	73	1 687
Total :	344	8 331	635	15 350	979	23 681
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	629	15 293	0	0	629	15 293
2. Réduction	0	996	0	20	0	1 016
3. Résiliation	1 032	28 672	63	1 825	1 095	30 497
4. Report	52	1 862	2	30	54	1 892
5. Regroupement	0	0	0	0	0	0
6. Expiration de contrat	0	0	56	1 463	56	1 463
7. Révocation de l'attribution	0	0	190	4 308	190	4 308
8. Autres	115	4 798	23	725	138	5 523
Total :	1 828	51 621	334	8 371	2 162	59 992
D. Entrées pures	-1 484	-43 290	301	6 979	-1 183	-36 311
E. Encours en fin d'exercice :	12 265	412 957	803	20 547	13 068	433 504

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES VARIO 04 (AU TOTAL)

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	15 379	216 402	444	7 915	15 823	224 317
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	1	10	0	0	1	10
2. Report	48	560	0	0	48	560
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	797	9 625	0	0	797	9 625
4. Partage	8	0	0	0	8	0
5. Attribution	0	0	1 169	14 241	1 169	14 241
6. Autres	34	506	1	1	35	507
Total :	888	10 701	1 170	14 242	2 058	24 943
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	1 169	14 241	0	0	1 169	14 241
2. Réduction	0	92	0	0	0	92
3. Résiliation	1 124	15 093	143	1 570	1 267	16 663
4. Report	48	560	0	0	48	560
5. Regroupement	0	0	0	0	0	0
6. Expiration de contrat	0	0	54	738	54	738
7. Révocation de l'attribution	0	0	797	9 625	797	9 625
8. Autres	38	592	13	214	51	806
Total :	2 379	30 578	1 007	12 147	3 386	42 725
D. Entrées pures	-1 491	-19 877	163	2 095	-1 328	-17 782
E. Encours en fin d'exercice :	13 888	196 525	607	10 010	14 495	206 535

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES CLASSIC 06 (AU TOTAL)

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	30 844	747 294	82	2 381	30 926	749 675
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	6 550	202 934	0	0	6 550	202 934
2. Report	115	2 933	0	0	115	2 933
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	44	1 187	0	0	44	1 187
4. Partage	22	0	0	0	22	0
5. Attribution	0	0	186	5 594	186	5 594
6. Autres	274	11 378	0	1	274	11 379
Total :	7 005	218 432	186	5 595	7 191	224 027
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	186	5 594	0	0	186	5 594
2. Réduction	0	465	0	0	0	465
3. Résiliation	3 042	61 583	14	386	3 056	61 969
4. Report	115	2 933	0	0	115	2 933
5. Regroupement	61	0	0	0	61	0
6. Expiration de contrat	0	0	10	173	10	173
7. Révocation de l'attribution	0	0	44	1 187	44	1 187
8. Autres	133	10 610	8	280	141	10 890
Total :	3 537	81 185	76	2 026	3 613	83 211
D. Entrées pures	3 468	137 247	110	3 569	3 578	140 816
E. Encours en fin d'exercice :	34 312	884 541	192	5 950	34 504	890 491

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES CLASSIC 06 R (AU TOTAL)

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	328	9 999	0	0	328	9 999
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	290	7 968	0	0	290	7 968
2. Report	0	0	0	0	0	0
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	0	0	0	0	0	0
4. Partage	0	0	0	0	0	0
5. Attribution	0	0	0	0	0	0
6. Autres	6	232	0	0	6	232
Total :	296	8 200	0	0	296	8 200
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	0	0	0	0	0	0
2. Réduction	0	0	0	0	0	0
3. Résiliation	40	1 160	0	0	40	1 160
4. Report	0	0	0	0	0	0
5. Regroupement	0	0	0	0	0	0
6. Expiration de contrat	0	0	0	0	0	0
7. Révocation de l'attribution	0	0	0	0	0	0
8. Autres	9	341	0	0	9	341
Total :	49	1 501	0	0	49	1 501
D. Entrées pures	247	6 699	0	0	247	6 699
E. Encours en fin d'exercice :	575	16 698	0	0	575	16 698

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES CLASSIC 09 (AU TOTAL)

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	1 964	53 136	0	0	1 964	53 136
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	4 471	139 629	0	0	4 471	139 629
2. Report	29	715	0	0	29	715
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	0	0	0	0	0	0
4. Partage	32	0	0	0	32	0
5. Attribution	0	0	0	0	0	0
6. Autres	156	5 926	0	0	156	5 926
Total :	4 688	146 270	0	0	4 688	146 270
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	0	0	0	0	0	0
2. Réduction	0	155	0	0	0	155
3. Résiliation	352	10 031	0	0	352	10 031
4. Report	29	715	0	0	29	715
5. Regroupement	16	0	0	0	16	0
6. Expiration de contrat	0	0	0	0	0	0
7. Révocation de l'attribution	0	0	0	0	0	0
8. Autres	5	1 292	0	0	5	1 292
Total :	402	12 193	0	0	402	12 193
D. Entrées pures	4 286	134 077	0	0	4 286	134 077
E. Encours en fin d'exercice :	6 250	187 213	0	0	6 250	187 213

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES CLASSIC 09 R (AU TOTAL)

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	271	8 305	0	0	271	8 305
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	656	17 897	0	0	656	17 897
2. Report	2	50	0	0	2	50
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	0	0	0	0	0	0
4. Partage	0	0	0	0	0	0
5. Attribution	0	0	0	0	0	0
6. Autres	11	353	0	0	11	353
Total :	669	18 300	0	0	669	18 300
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	0	0	0	0	0	0
2. Réduction	0	107	0	0	0	107
3. Résiliation	51	1 592	0	0	51	1 592
4. Report	2	50	0	0	2	50
5. Regroupement	1	0	0	0	1	0
6. Expiration de contrat	0	0	0	0	0	0
7. Révocation de l'attribution	0	0	0	0	0	0
8. Autres	6	277	0	0	6	277
Total :	60	2 026	0	0	60	2 026
D. Entrées pures	609	16 274	0	0	609	16 274
E. Encours en fin d'exercice :	880	24 579	0	0	880	24 579

MOUVEMENTS DE L'ENCOURS 2010 – BARÈMES CUMULÉS

I. Aperçu des mouvements au sein de l'encours des contrats d'épargne-construction et montants souscrits attribués et non attribués	non attribués		attribués		Total	
	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR	Nombre de contrats	Montant souscrit en kEUR
A. Encours à la fin de l'année précédente	92 764	2 112 954	20 505	456 410	113 269	2 569 364
B. Entrées durant l'exercice :						
1. Nouvelle conclusion (contrats payés)	11 978	368 939	0	0	11 978	368 939
2. Report	385	8 688	27	733	412	9 421
3. Renoncement à attribution et révocation de l'attribution	2 932	43 626	0	0	2 932	43 626
4. Partage	119	0	0	0	119	0
5. Attribution	0	0	6 026	119 715	6 026	119 715
6. Autres	672	21 717	97	367	769	22 084
Total :	16 086	442 970	6 150	120 815	22 236	563 785
C. Sorties durant l'exercice :						
1. Attribution	6 026	119 715	0	0	6 026	119 715
2. Réduction	0	2 423	0	159	0	2 582
3. Résiliation	9 372	184 610	1 023	21 895	10 395	206 505
4. Report	385	8 688	27	733	412	9 421
5. Regroupement	78	0	0	0	78	0
6. Expiration de contrat	0	0	3 277	64 870	3 277	64 870
7. Révocation de l'attribution	0	0	2 932	43 626	2 932	43 626
8. Autres	622	27 289	323	6 042	945	33 331
Total :	16 483	342 725	7 582	137 325	24 065	480 050
D. Entrées pures	-397	100 245	-1 432	-16 510	-1 829	83 735
E. Encours en fin d'exercice :	92 367	2 213 199	19 073	439 900	111 440	2 653 099
Dont correspondant à des épargnants hors Allemagne	3 435	106 161	322	15 385	3 757	121 546
II. Encours des contrats non payés						
a) Conclues avant le 01/01/2010 (exercice)	774	23 322				
b) Conclues durant l'exercice	3 059	100 766				
III. Répartition de l'encours non attribué par ordre de grandeur						
jusqu'à 10 000 euros	36 179	340 718				
de 10 000 à 25 000 euros	34 672	608 651				
de 25 000 à 50 000 euros	14 034	540 081				
de 50 000 à 150 000 euros	6 966	567 341				
de 150 000 à 250 000 euros	384	72 074				
plus de 250 000 euros	132	84 333				
Total :	92 367	2 213 198				
IV. En fin d'exercice, le montant moyen souscrit était de :					EUR	23 807

MOUVEMENTS DE LA MASSE D'ATTRIBUTION 2010

A. Dotations	kEUR
I. Report de l'exercice précédent : montants n'ayant pas encore été versés	370 919
II. Dotations durant l'exercice	
1. Montants d'épargne (y compris les primes à la construction de logements imputées)	98 767
2. Montants amortissables* (y compris les primes à la construction de logements imputées)	29 583
3. Intérêts sur dépôts d'épargne-construction	11 806
4. Fonds de couverture de l'épargne-construction	0
	Total : 511 075
B. Prélèvements	
I. Prélèvements durant l'exercice	
1. Montants attribués, dans la mesure où ils ont été versés	
a) Dépôts d'épargne-construction	34 860
b) Prêts à la construction	20 997
2. Remboursement de dépôts d'épargne-construction liés à des contrats qui n'ont pas encore été attribués	47 693
3. Autres	
a) Frais et autres sorties	0
II. Excédent des dotations (montants n'ayant pas encore été versés) en fin d'exercice**	407 525
	Total : 511 075

Remarques :

* Les montants amortissables sont les parts des contributions à l'amortissement allouées uniquement à l'amortissement

** L'excédent des dotations comprend entre autres :

a) les dépôts d'épargne-construction attribués non encore versés	23 447
b) les prêts à la construction issus d'attributions qui n'ont pas encore été versés	64 551

MENTIONS LÉGALES

Editeur :

LBS Landesbausparkasse Saar
Bahnhofstraße 111
66111 Sarrebruck
Allemagne

Conception :

FBO Marketing-Kommunikation GmbH
Heinrich-Barth-Straße 27
66115 Sarrebruck
Allemagne

Rédaction :

Landesbank Saar
Communication et assistance de direction
Courriel : service@saarlb.de

Photos :

LBS
Andrew Wakeford



LBS Landesbausparkasse Saar

Adresse :

Bahnhofstraße 111

66111 Sarrebruck

Allemagne

Adresse postale :

Postfach 10 19 62

66019 Sarrebruck

Téléphone : +49 681 383-02

Fax : +49 681 383-2100

Internet : www.lbs-saar.de

Courriel : service@lbs-saar.de